



Procès Verbal de la 43^e Assemblée Générale de l'ASTAC par Zoom Samedi 27 mars 2021, 16h.

L'Assemblée générale n'a pas eu lieu en présentiel mais par visio-conférence pour les personnes qui se sont inscrites suite à la convocation (mail du 10 mars 21).

1. Mots de bienvenue de la Présidente

Claire Bertholet souhaite la bienvenue et ouvre cette 43^e AG.

Elle remercie les membres du comité pour leur travail ainsi que tous les membres pour leurs retours suite à nos envois.

Elle rappelle que nombre de restrictions sont encore en vigueur concernant la pandémie COVID19, que les mesures semblent avoir été suivies de près par tous les membres de l'ASTAC. Elle signale encore le problème lié à la rhinopneumonie chez les chevaux et appelle à la prudence.

2. Présences

18 personnes présentes sur les 67 membres que compte l'ASTAC (61 membres thérapeutes dont 13 en formation, plus 6 membres de soutien).

Liste des personnes présentes :

Nadia Ben Zbir, Claire Bertholet-Muriset, Christine Bouquet, Vanessa Dervey Alvarez, Laurence Fierens, Vanessa Fiorin, Sybille Graber, Laure Hauser, Sarah Humair, Violaine Kaeser, Elodie Lévy-Gerber, Catherine Pisecky-Rausis, Loriane Scheller, Odile Schmidt, Sabine Stranczl-Hulman, Sandra Theubet, Séverine Wirz Mercerat, Sabine Zanetta-Corta.

3. Adhésion-Démission

Nous n'avons reçu aucune démission, mais avons le plaisir de compter un nouveau membre en la personne de Mme Vanessa Dervey Alvarez, qui est en formation. Bienvenue !

4. Approbation du PV de l'AG de 2020

Approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du comité

Les rencontres de comité ont été régulières soit en présentiel et par visio-conférence. Différents sujets ont été traités dont voici un compte rendu :

- **Projet habits** en cours, on tiendra les membres informés.
- **Site internet**, plusieurs modifications ont été apportées et la graphiste est toujours une personne ressource pour le gérer, nous avons renouvelé l'abonnement d'entretien.
- **IEMT (Institut international de recherche sur la relation entre l'humain et l'animal)** : la prochaine session de rencontres aura lieu à Bâle en 2023, pour 2021 les rencontres se feront par visio conférence et nous avons décliné l'invitation. Plus d'infos sous www.iemt.ch
- **Cotisations** : elles restent inchangées pour les membres thérapeutes (200 frs) et les étudiants (100 frs). Les membres de soutien peuvent quant à eux verser le montant de leur choix, ils ont reçu une carte les y invitant avec le dernier courrier.
- **Forum** : il est prévu le 25 septembre prochain, lieu et modalités à définir. Cette rencontre sera offerte aux membres. Pour l'instant rien n'est arrêté car nous sommes en recherche d'un lieu de rencontre pour de la théorie et de la pratique avec les chevaux. Christine Bouquet a eu un contact avec le domaine de Pra Roman au Chalet-à-Gobet. Nadia ben Zbir propose de faire cette rencontre à la fondation Domus VS qui pourrait mettre gratuitement son infrastructure et ses chevaux à disposition.
- **Sticker 2021**: ils ont été envoyés aux membres diplômés.
- **Logo** : le logo et la nouvelle inscription sont effectifs, les modifications sont en principe faites (Association Suisse romande de Thérapie avec le Cheval).
- **Charte** : rappel pour les personnes qui n'ont pas encore renvoyé la dernière page signée sur support papier (envoyée avec le dernier courrier).
- **Banque** : nous avons changé de banque fin 2020 (Raiffeisen).
- **Fiduciaire** : suite à plusieurs couacs avec la fiduciaire actuelle, nous envisageons un changement, à suivre.
- **Achat de cheval FM** : Offre de la société des éleveurs jurassiens, soutien de 1000 frs à l'achat d'un cheval Franches Montagnes. Une clarification a été faite avec les responsables sur les besoins des thérapeutes en terme de cheval.
- **Demandes d'étudiants, de gymnasiens**, arrivent régulièrement tout au long de l'année. Pour une fois Claire Bertholet accueille une professeur^e avec son élève et son fils autiste cette année.

6. Comptes – vérification – adoption

Cf rapport comptes annuels de l'ASTAC.

Violaine Kaeser les a examinés et a constaté leur conformité.

Comptes adoptés à l'unanimité.

7. Budget pour 2021

Cf. document budget 2021

Easy Stock – archives de l'ASTAC et matériel: 930 frs budgétés. Laurence Fierens se propose de garder les caisses chez elle. Claire Bertholet explique que nous préférons avoir un lieu neutre et correct pour stocker les archives et ne pas en avoir qui restent en panne chez des membres comme nous le montre une expérience récente.

Activités: volonté d'offrir la rencontre Forum aux membres, d'où l'augmentation de 1'000 frs au budget par rapport à 2020. Les recettes et coûts des formations sont inclus actuellement sous le compte Activités.

Cotisations: Le montant budgété est calqué sur les comptes 2020. En examinant ces derniers, on peut constater une baisse des cotisations de 1'700 frs par rapport à 2019. Cela s'explique pas quelques cotisations non payées et par la démission de membres, ce qui nous paraît problématique. Car l'association, pour continuer à être représentative, a besoin de forces vives et de membres qui s'impliquent davantage, notamment au comité, dans les groupes de travail mais aussi dans une dynamique générale de réseautage entre collègues, d'échanges de pratique et de susciter l'envie aux collègues en formation d'adhérer à l'ASTAC. Ce dernier point peut favoriser une augmentation des adhésions/cotisations en 2021 mais nous n'avons budgétisé aucune augmentation sur ce poste.

Recherche de fonds: Aucun montant n'a été défini car il s'avère que des recherches de fonds sont plus faciles à trouver pour des projets précis, comme l'a été la fête du 40ème anniversaire de l'ASTAC. Or ces projets permettent non seulement de faire connaître notre travail mais ont aussi de mobiliser les membres, ce qui contribue à renforcer les liens entre nous, à dynamiser l'association. Nous souhaiterions réfléchir sur la création d'un événement fédérateur pour les membres mais qui pourrait aussi associer les groupements et associations de familles de patients, peut-être aussi d'autres professionnels de la médiation/assistance avec les animaux. Ce pourrait être l'organisation du 45ème anniversaire de L'ASTAC en 2023, avec la constitution de réserves dès 2021 par des recherches de fonds.

8. Rapport sur la formation de base

Cf. rapport formation de base de Séverine Wirz Mercerat.

9. Rapport sur la formation continue

En octobre 2020 a eu lieu la formation Tellington Touch.

Prochaine formation (Hypnose) prévue à l'Ascension 2021 :

Vu les restrictions sanitaires, on ne sait pas encore si cette formation aura lieu ou non. Les personnes inscrites vont être informées de la suite.

Pour d'autres formations, nous n'avons rien de prévu pour l'instant mais nous avons notre liste de suggestions.

10. Rapport sur les liens avec le PT-CH

Claire Bertholet reste comme lien et fil rouge avec le PT-CH. Il y aura des modifications à venir, des changements de comité au PT-CH.

Actuellement l'idée de l'union entre le PT-CH et l'ASTAC est en stand by.

Le PT-CH aimerait remodeler son fonctionnement associatif et faire des sections par rayons de 50 km. Il reste toujours très intéressé à collaborer pour la reconnaissance ASCA.

11. Projet de faire reconnaître le métier de thérapeute avec le cheval

Claire Bertholet a été interpellée par une personne étudiante qui demandait si on comptait faire reconnaître le métier de thérapeute avec le cheval.

Ce serait un projet à porter assez longtemps jusqu'à sa réalisation et Claire ne souhaite pas le porter.

Le nom thérapeute ASTAC est protégé. Sandra Massy s'était déjà investie pour cela à l'époque . Nous avons un DAS qui n'est pas un métier mais une formation postgrade.

Intervention d'Elodie Lévy Gerber : Les art-thérapeutes ont fait cela. La thérapie avec le cheval est une spécialisation du tertiaire A. En passant en reconnaissance du métier, on arrive à du tertiaire B qui implique la voie par apprentissage. Il faudrait envoyer un mail à Mme Viviane Prats doyenne et responsable de la formation continue à l'HETSL, afin d'avoir un avis clair des pour et des contre, suite à l'expérience par l'HETSL des démarches de reconnaissance du DAS d'art-thérapie pour accéder à l'examen fédéral.

Pour une reconnaissance au niveau suisse, le mieux serait d'arriver à se fédérer avec le PT-CH.

Sur la base de la réponse de Mme Prats, Elodie propose qu'un envoi soit fait pour consultation aux membres pour envisager ou non la poursuite des démarches de reconnaissance.

Programmes nationaux de recherche, publications :

Christine nous informe qu'elle a discuté avec Viviane Prats de l'idée de solliciter le Fonds national pour la recherche afin de mener une recherche scientifique sur la TAC au sein d'une HES comme l'HETSL. Mme Prats lui a signalé qu'une Doctorante en sciences sociales, Mme Olivia Lempen, sera engagée dès juillet par la HETSL comme professeure ordinaire rattachée au DAS d'art-thérapie et au CAS en arts et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social. Elle aura aussi la mission de mener des recherches qui pourraient, par exemple, se consacrer aux thérapies à médiation. Il s'agirait de solliciter le Fonds national pour obtenir un financement, ce qui peut prendre plusieurs années selon les critères d'attribution. Resterait encore le temps consacré à la recherche qui pourra être publiée par l'HETSL sous la forme des ouvrages édités régulièrement par cette dernière (anciennement éditions de l'EESP).

12. Démarcher les assurances

Pas beaucoup d'évolution depuis l'année passée. La méthode de TAC a été retenue par l'ASCA, sachant qu'elle exige toujours les 150h de physiologie-pathologie.

Maintenant il faut démarcher les assurances pour qu'elles acceptent notre thérapie dans leur catalogue.

Question d'une membre :

Pourquoi ne pas fonctionner avec le RME qui reconnaît tous les thérapeutes avec le cheval sans avoir besoin de faire les 150 h que l'ASCA exige ?

Pour faire ces démarches au RME, il faut des forces de travail.

Elodie Lévy Gerber : Les démarches sont aussi à faire du côté de l'ASCA, c'est un peu facile de tout renvoyer à l'ASTAC. Il faut démarcher caisse après caisse. Il y a des caisses qui sont demandeuses et d'autres qui ne connaissent pas la TAC.

Sybille Graber : Mme Schmid de l'ASCA était assez fermée à poursuivre le travail. Elle dit aussi que plus il y aura de personnes qui adhèrent, plus l'offre sera bonne.

ELG : Il faut que les patients envoient leurs factures aux assurances même si ce n'est pas remboursé, pour qu'elles voient l'intérêt pour cette thérapie.

Catherine Pisecky Rausis : Je suis affiliée à l'ASCA et beaucoup de patients bénéficient de remboursements via leur caisse. Il faudrait aller vers le RME.

Christine Bouquet demande si un groupe peut se constituer pour travailler avec Sybille Graber.

Violaine Kaeser, Catherine Pisecky Rausis, Sabine Zanetta-Cortat, Laurence Fierens se proposent de constituer ce groupe avec Sybille Graber.

13. Recherche de nouveaux membres pour le comité

Il faudrait au moins une personne de plus au comité pour respecter les statuts (6 à 9 membres) et se répartir les tâches.

Aucune personne ne s'est proposée à l'AG.

14. Divers et propositions

Lieux de thérapie par des personnes non formées :

Nadia Ben Zbir a constaté que beaucoup de lieux offrent de la thérapie avec le cheval, mais sans formation. Elle a aussi constaté que des associations se tournent vers ce genre de structures. La demande de NBZ est de pouvoir faire/donner une information aux différentes associations de la part de l'ASTAC concernant les adresses de personnes formées entre autres.

Séverine Wirz Mercerat a remarqué aussi cela par rapport à l'équimotricité.

Odile Schmidt propose que les membres communiquent au comité des adresses connues.

Christine Bouquet suggère de contacter les organes cantonaux de contrôle qui ont la liste des institutions à qui ils délivrent les autorisations d'exercer. (SPJ pour le canton de Vaud). Elle propose que le groupe nouvellement constitué s'en occupe ou qu'il y ait une personne par canton qui le fasse.

Elodie Levy Gerber pense qu'il ne faut pas surcharger ce nouveau groupe qui aura bien assez à faire avec les assurances.

Nadia Ben Zbir se propose de rechercher les adresses pour la Romandie si le comité s'engage à faire les envois. C'est OK.

Forum :

Séverine Wirz Mercerat propose de faire le forum au Jura, vu que cela partait de l'offre pour les chevaux FM. Elle connaît des personnes et pourrait s'occuper de mettre les gens en liens (éleveurs, M. Biederman, etc)

Claire Bertholet rappelle que l'idée première était d'échanger autour du cheval de thérapie et des qualités dont nous avons besoin pour notre travail et de partager nos expériences au niveau des chevaux avec lesquels on travaille, que l'on connaît.

Événement du 45^e qui devrait avoir lieu en 2023

Y a-t-il des personnes volontaires pour constituer un groupe de projet ?
D'autres propositions ?

Elodie Lévy Gerber trouve le projet ambitieux, il faudrait s'occuper des choses simples et plus urgentes. Christine Bouquet redit que l'idée était de faire et proposer un événement qui permette aux membres d'être ensemble dans l'action et de partager des moments conviviaux pour rendre l'association plus dynamique.

Laurence Fierens propose de faire un souper de soutien, sous une forme simple.

Nadia Ben Zbir est ok pour quelque chose de simple, la question est comment dynamiser l'association en tant qu'association professionnelle. On pourrait proposer de l'intervision, demander aux personnes qui sont sorties ce qui ne les a pas fait rester à l'ASTAC ? Essayer de recruter des personnes avec une formation de Belgique pour qui ont reconnu le diplôme.

Christine Bouquet : Il faut en effet des contre-parties en étant membre, pas seulement l'inscription sur la liste des thérapeutes mais aussi la poursuite du catalogue de formations continues, des échanges festifs entre nous pour renforcer les liens et créer des loyautés suscitant l'envie de s'engager, des interventions qui ont existé un temps entre certains collègues. Il lui semble que c'est retombé et que les personnes se démobilisent. Il y a aussi les contraintes liées à la non publicité (à l'instar des médecins) sur nos activités de thérapeutes qui ont dissuadé certaines personnes en pratique indépendante. Ces contraintes ont été - un peu - assouplies et éclaircies dans la nouvelle charte.

Assurance RC professionnelle

Claire Bertholet a eu un contact avec son assureur qui donne l'info suivante : il serait bon que le contrat d'assurance soit mis à jour tous les 5 ans.

15. Date de la prochaine AG.

Samedi 7 mai 2022

La Présidente Claire Bertholet clôt cette AG à 17h45.

PV rédigé par Odile Schmidt, secrétariat ASTAC